

c.p. 2044, Halifax, N.-É., B3J 2Z1 (902) 424-5352 Téléc. (902) 424-8976 / www.camet-camef.ca

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 17 février 2011

RAPPORT DU CONSEIL ATLANTIQUE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION SUR LES MESURES CLÉS EN LITTÉRATIE

Le Rapport d'étape sur la littératie 2010, rendu public aujourd'hui par le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), fait état de réalisations précises d'importance à ce chapitre, comme le renouvellement du programme d'études anglais pour les classes d'arts du langage de la 7^e à la 9^e année, l'adoption de normes de pratique pour les cadres d'établissements d'enseignement, le nouveau programme de sciences humaines de la 3^e et de la 4^e année, et la campagne d'alphabétisation pour les adultes. On y présente également des mesures régionales et provinciales clés en littératie, prises pour soutenir la littératie et en améliorer les taux dans les quatre provinces de l'Atlantique. Ces mesures visent la petite enfance, le secteur de l'instruction publique et celui de l'enseignement postsecondaire et de l'enseignement aux adultes.

Le *Rapport d'étape sur la littératie 2010* fait suite au document *La littératie : une clé d'apprentissage et une voie vers la prospérité – Plan d'action 2009-2014* pour le Canada atlantique, et il témoigne de l'engagement des ministres à rendre compte publiquement des mesures prises à l'échelle de la région et des provinces en matière de littératie.

Parmi les faits saillants du rapport, mentionnons les points suivants :

- Au chapitre de la littératie en bas âge, les ministères responsables de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du développement social ont collaboré pour cerner les lacunes, ainsi que les interventions et les stratégies nécessaires, et ils ont effectué de la recherche sur les pratiques exemplaires en littératie familiale et en littératie en bas âge.
- Le réseau d'instruction publique a jugé prioritaire l'amélioration des connaissances et des compétences professionnelles en alphabétisation de tous les éducateurs. Des mesures ont été prises en vue d'améliorer les résultats d'apprentissage de tous les élèves, d'enrichir les programmes d'études et d'établir des normes d'alphabétisation pour tous les niveaux. De plus, des mesures ont été élaborées dans le domaine du leadership en éducation.
- En novembre 2010, les ministres ont lancé la campagne régionale d'alphabétisation des adultes, **L'alphabétisation**, ça me touche plus que je le pense, laquelle vise à sensibiliser le public au fait que la littératie ne se limite pas aux compétences en lecture et en écriture.

Il est possible de télécharger le *Rapport d'étape sur la littératie 2010* à l'adresse <u>www.camet-camef.ca</u>.

Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) est un organe du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA). Il a pour but d'accroître la coopération en instruction publique (du niveau d'entrée à la 12^e année) et en enseignement postsecondaire au Canada atlantique en amenant les ministres à unir leurs efforts pour améliorer l'apprentissage, optimiser les efficiences et enrichir les mesures provinciales.

- 30 -

Renseignements:

Valerie Kilfoil

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B.

Tél.: 506-444-4919

Johanne LeBlanc

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du N.-B.

Tél.: 506-444-4714

Lori-Jean Wallace

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du N.-B.

Tél.: 506-453-2039

Heather May

Ministère de l'Éducation de T.-N.-L.

Tél.: 709-729-0048

Chrissy Matheson

Ministère de l'Éducation de la N.-É.

Tél.: 902-424-8307

Karen Stone

Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur de la N.-É.

Tél.: 902-424-2107

Judy Munro

Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur de la N.-É.

Tél.: 902-424-0011

Maureen Flanagan-LeClair

Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance de l'Î.-P.-É.

Tél.: 902-368-3514

Ron Ryder

Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur de l'Î.-P.-É.

Tél.: 902-620-3774